

2021-2024

**Les sapeurs-pompiers volontaires
du Puy-de-Dôme**

Plan volontariat



Sdis 63



En France, ce sont près de 200 000 hommes et femmes qui s'engagent au quotidien au service de la population, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études. Ces volontaires représentent 80 % des effectifs des sapeurs-pompiers en France. Quel plus bel engagement que celui d'œuvrer pour le bien commun et la protection de tous !

En s'engageant auprès du Sdis 63, les pompiers volontaires ne s'engagent pas uniquement pour protéger les autres, ils jouent un rôle essentiel dans notre modèle de sécurité civile. Ils assurent une aide précieuse et complémentaire pour les sapeurs-pompiers professionnels. Ils sont aussi un vecteur de proximité indispensable et permettent une présence des secours toujours plus efficace dans nos territoires.

Le «Plan volontariat Sdis 63» 2021-2024 doit permettre d'améliorer les conditions d'engagement grâce à une planification pluriannuelle ambitieuse. Parmi les objectifs prioritaires pour les cinq années à venir, les actions visant à fidéliser les volontaires par un meilleur accompagnement et à faciliter la féminisation des effectifs devraient permettre d'accroître significativement l'attractivité du volontariat dans le département.

Avec ce plan, le Sdis 63 entend démontrer que nous serons toujours aux côtés de ces femmes et ces hommes qui s'engagent pour notre sécurité.

À ceux qui s'engagent, merci.

PHILIPPE CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

“Evoquer le système de sécurité civile français ne peut pas se faire sans parler des sapeurs-pompiers volontaires, socle du système national de secours. Dans le département du Puy-de-Dôme se sont plus de 3600 sapeurs-pompiers volontaires, dont 25% de femmes, qui sont engagés chaque jour au service de la population au côté leurs collègues sapeurs-pompiers professionnels.

De par leur engagement citoyen, les sapeurs-pompiers volontaires démontrent au quotidien leur altruisme face à l'individualisme, ils savent maintenir un lien de proximité et d'équité des secours sur l'ensemble de notre territoire, et en cette période de crise sanitaire mondiale ils font preuve d'adaptation et de résilience.

Or, les évolutions sociétales ou encore l'augmentation de l'activité opérationnelle rendent ce volontariat extrêmement fragile, avec pour conséquence une diminution lente mais continue des effectifs, et concomitamment une baisse de la disponibilité, la semaine en journée.

L'objectif du «Plan volontariat Sdis 63 2021-2024», présenté ici, se propose de fixer des actions spécifiques à notre département, afin d'assurer la pérennité des effectifs sur les rangs et ainsi garantir un secours de proximité sur l'ensemble de nos territoires.

Ce plan est un outil, un support de travail, qui a pour objet à servir de guide pour les années à venir en matière de maintien et de développement du volontariat.

Il appartient à chacun de se l'approprier, de le faire vivre, ensemble nous soutiendrons notre volontariat. ”

JEAN-YVES GOUTTEBEL,
Président du Conseil d'administration du Sdis 63

► **UN ÉQUILIBRE FRAGILE**

- Difficultés à disposer d'une ressource volontaire suffisante et stable **en journée**,
- Potentiel humain des CPI insuffisamment sollicités,
- Durée d'engagement inférieure à 12 ans,
- Organisation administrative et opérationnelle ne permettant pas une gestion efficace de la ressource,
- Partenariat avec les employeurs locaux à préserver et à développer,
- Mode d'engagement en cercle privé.

► **DES FONDATIONS HISTORIQUES**

L'organisation des secours s'est historiquement appuyée sur un ancrage territorial **basé sur le bénévolat puis sur le volontariat**, permettant une réponse de proximité et une montée en puissance rapide des opérations de secours en cas d'évènement majeur. Riche de l'intégration d'une diversité citoyenne, de cultures locales et de connaissances provenant de différentes corporations de métiers, cette organisation a permis

la couverture des risques sur l'ensemble du territoire H24 7jours/7. Au cours du temps, l'évolution du nombre d'interventions et leur diversité, l'évolution des modes de vie, la délocalisation du travail, **les impératifs sociétaux rendent de plus en plus fragile ce modèle.**

► **UN CADRE ET DES LIMITES D'ACTIONS**

Un cadre précisant les limites du champ d'actions, est pris en compte pour l'élaboration du plan volontariat du Sdis 63. Il prend en compte :

- la démarche de qualité de vie en service, ayant pour objectif d'améliorer le «bien vivre son engagement»,
- les orientations **nationales** (37 mesures émanant du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires de 2019-2021)
- les décisions de la gouvernance du Sdis 63 (**projet d'établissement** comprenant un **contrat de progrès** décliné en axes, missions, programmes).



La mission volontariat animée par le GVEC (Groupement volontariat et de l'engagement citoyen) s'est également appuyée sur les résultats des groupes animés en Mai 2018 et les indicateurs de trois années successives afin d'**élaborer le plan volontariat du Sdis 63, décliné en 58 actions autour de quatre axes.**



1

Ajuster les engagements au besoin et fidéliser les effectifs

Diversifier nos cibles d'engagement et s'ouvrir à la différence sont les enjeux du Sdis 63 pour stabiliser et compléter les effectifs dans les territoires qui en ont besoin.

Tenir compte des diversités que représentent les sapeurs-pompiers volontaires est une reconnaissance attendue et demandée par ces derniers.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont également des actifs, ainsi l'enjeu de connaître leurs employeurs doit permettre de prendre en considération leurs contraintes et leurs exigences.

OBJECTIFS

- ▶ Atteindre et maintenir les effectifs cibles dans les centres d'incendie et de secours
- ▶ Cibler des actions en direction de la jeunesse
- ▶ Accompagner les futurs SPV dans la procédure d'engagement
- ▶ Adapter un parcours de formation accessible à tous les profils
- ▶ Suivre les mesures en faveur des femmes au sein des services d'incendie et de secours (INTE1921754C du 22/08/2019).
- ▶ Fidéliser en faisant preuve de considération et de respect envers tous les SPV
- ▶ Renforcer les liens avec les employeurs privés et publics du territoire

2

Diminuer les contraintes des unités opérationnelles

La disparité de gestion des centres suivant les secteurs territoriaux, les contraintes administratives et opérationnelles, peuvent épuiser et démotiver les hommes et les femmes présents dans les unités opérationnelles.

La disponibilité opérationnelle des personnels dans les centres de volontaires est la condition sine qua none d'un bon fonctionnement du système. Il est impératif de redonner du sens à l'engagement afin de faciliter le volontariat et de maintenir des secours de proximité dans le département.

Les procédures doivent être une aide et répondre aux besoins du terrain, en leur simplifiant la tâche pour permettre aux effectifs de se consacrer à l'opérationnel.

OBJECTIFS

- ▶ Prendre en compte les spécificités du volontariat
- ▶ Repositionner toute notre organisation au bénéfice des acteurs de terrain

3

Développer une communication dédiée à l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires

Développer le volontariat en recrutant autrement, en s'ouvrant à des profils différents, ne pourra être atteint qu'avec une communication large sur le sujet.

Un plan de communication volontariat départemental en faveur du volontariat est primordial, il y sera notamment défini les axes de communication, les moyens à utiliser et les délais.

OBJECTIFS

- ▶ Définir une stratégie de communication externe
- ▶ Favoriser la communication interne pour mieux vivre ensemble

4

Accompagner les managers vers un nouveau modèle du volontariat

Adapter les pratiques managériales, tout en accompagnant les personnels aux changements, tel est le défi, des prochaines années. Une proximité est nécessaire dans l'accompagnement des chefs de CIS au quotidien pour les aider dans leur management et les soulager des missions technico administratives.

OBJECTIFS

- ▶ Accompagner les chefs de centres vers une pérennisation des effectifs volontaires
- ▶ Aider les chefs de centres et leurs adjoints dans l'exercice de leur management.

Plan volontariat Sdis 63



→ 58 actions autour de 4 axes

1

Ajuster les engagements au besoin et fidéliser les effectifs

3

Développer une communication dédiée à l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires

2

Diminuer les contraintes des unités opérationnelles

4

Accompagner les managers vers un nouveau modèle du volontariat

A
X
E
S

Calendrier prévisionnel

2021-2024

2021

25 actions

2022

24 actions

2023

5 actions

2024

3 actions

Service départemental d'incendie
et de secours du PUY-DE-DÔME

143 avenue du Brézet - BP 280
63008 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tél : 04.73.98.15.18



sdis.63.officiel



@sdis_63



<https://bit.ly/2Wb5yKQ>



www.Sdis.63.fr

